

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1957

21 septembre 2010

SOMMAIRE

Batitout S.A	La Coiffe II s.à.r.l	93926
Bellweather 93930	Laganas Securities S.à r.l	93917
Cobfin S.A93932	Les Jardins de Luxembourg S.A	93926
Diacine Investments93922	Les Jardins du Luxembourg	93926
Ernst & Young Tax Advisory Services 93916	LEV S.àr.l	93927
Façades-Tomas S.à r.l 93936	L'Hair du Temps, s.à r.l	93919
Fortis Direct Real Estate Management 93936	Liechfield S.A	93922
GL Europe Luxembourg S.à r.l 93915	Lorlev Megalift	93926
Golden Bay Real Estates S.A 93916	Luxembourg Investments Holding S.A	93927
Grand Hez S.A93916	Luxlev S.A	93927
Green Stone S.A93917	Luxline Car s.à r.l	93897
GST-Real SA 93916	Lux'Nature S.à r.l	93927
GST-Real SA 93917	Moda In Italy S.à r.l	93928
GT Multi Alternative93917	Morganite Luxembourg S.A	93928
Harwood S.A 93918	NF Lux Buildings S.A	93927
Heco S.A 93918	NFM Trading S.A	93928
High Wealth Investments International S.à	Nouvelle Carrosserie Schintgen S.à r.l	93929
r.l	Parfumerie Royal Sàrl	93929
Hydar S.A 93890	PBG Concept	93929
ICT7 Luxembourg S.A 93918	Praetor SICAV	93930
I.I.& FInvestissement Immobilier et Financier S.A	Pro-Sun GmbH	
Intelligent Systems Sarl93919	Quilmes Industrial (QUINSA)	
Intercoiffure La Coiffe 5 sàrl93919	Quilvest European Partners SICAR S.A.	/3/31
Interlux S.à r.l93919		93930
International Colombes S.à r.l 93920	Silverscreen S.à r.l	
Invecom Management S.A93920	Société du Parking du Théâtre S.A	
lootoo SA93920	Streamworks International S.A	
lootoo SA93921	Telimir Holding S. à r. l	
ITX S.A 93921	TPG Pisces S.à r.l	
Joint Management International SA 93921	W2007/W2008 Ourse Holding A S.à r.l.	
Kikwit Holding S.A93922		93931
Kikwit Holding S.A93925		
Kilovit Holding S A 93922		



Hydar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 136.803.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HYDAR S.A. Alexis DE BERNARDI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010103229/12.

(100115983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Silverscreen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 105.235.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth of July.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting of the members of the limited liability company SILVERSCREEN S.à r.l., having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse, registered with the Company and Trade Register under number B 113819 (hereinafter referred to as the "Company"), incorporated by a deed of the Me Léon Thomas known as Tom METZLER, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, on December 16, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 344 on April 18, 2005,

and whose articles of association have been amended pursuant to deeds of Me Jean SECKLER, notary residing in lunglinster:

- on March 4, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 733 on July 23, 2005, and
- on July 21, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2033 on October 30, 2006.

The extraordinary general meeting is opened in Luxembourg at 05:00 p.m., by Mrs. Isabelle CHARLIER, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting as chairman, and appointing Mr. Paul FALTZ, lawyer, residing professionally in Luxembourg as secretary of the meeting.

The meeting elected as scrutineer Mr. Luis MARQUES GUILHERME, lawyer, residing professionally in Luxembourg. These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list which, having been signed "ne varietur" by the members present, the proxy holders representing the members, the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The chairman thus declares, and requests the notary to state that:

- I. According to the attendance list, all the members, representing the full amount of the corporate capital of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euros) represented by 4,800 (four thousand eight hundred) corporate units, are duly present or represented at the present meeting and may effectively deliberate and decide upon all the items of the agenda, without there having been a prior convening notice.
 - II. That the agenda of the present meeting is as follows:
- 1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of EUR 27,000.- (twenty-seven thousand euros) so as to bring it from its current amount of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euros) represented by 4,800 (four thousand eight hundred) corporate units with a nominal value EUR 25.- (twenty-five euros) each to the amount of EUR 147,000.- (one hundred forty-seven thousand euros) represented by 5,880 corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each by the issue of 1,080 new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each;
- 2. Subscription and payment of 151 (one hundred fifty one) additional corporate units by PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, by contribution in cash amounting to EUR 3,775.- (three thousand seven hundred seventy five euros);
- 3. Subscription and payment of 635 (six hundred thirty-five) additional corporate units by PLATINUM EQUITY CA-PITAL PARTNERS INTERNATIONAL L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta,



Canada, having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA by contribution in cash amounting to EUR 15,875.- (fifteen thousand eight hundred seventy-five euros);

- 4. Subscription and payment of 118 (one hundred eighteen) additional corporate units by PLATINUM EQUITY CA-PITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, by contribution in cash amounting to EUR 2,950.- (two thousand nine hundred fifty euros);
- 5. Subscription and payment of 174 (one hundred seventy-four) additional corporate units by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, by contribution in cash amounting to EUR 4,350 (four thousand three hundred fifty euros);
- 6. Joint subscription and payment of 2 (two) additional corporate units by PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. by contribution in cash amounting to EUR 50.- (fifty euros);
- 7. Amendment of article 5 of the by-laws of the Company that shall henceforth be read as follows: "The subscribed capital is set at EUR 147,000.- (one hundred forty-seven thousand euros) represented by 5,880 (five thousand eight hundred eighty) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty five euros) each all fully paid in."

8. Miscellaneous.

The meeting of the members considering itself as duly constituted and convened, and given its approval with respect to the explanations of the Chairman, deliberates and passes by unanimous vote by the following resolutions:

First resolution

The member's meeting resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 27,000.- (twenty-seven thousand euros) so as to bring it from its current amount of EUR 120,000.- (one hundred twenty thousand euros) represented by 4,800 (four thousand eight hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) to the amount of EUR 147,000.- (one hundred forty-seven thousand euros) represented by 5,880 corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each by the issue of 1,080 new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Second resolution

The members' meeting resolves to issue 1,080 (one thousand eighty) new corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euros) each having the same rights and obligations than the existing corporate units.

The chairman reminds that PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. and PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. are the only four members of the Company.

1. There now appears Mrs. Isabelle CHARLIER, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, California, CA 90210, (United States of America), by virtue of a power of attorney given on July 13, 2010, which power of attorney after have been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the member, by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., 151 (one hundred fifty-one) newly issued corporate units in full ownership and two (2) newly issued corporate units in joint ownership, namely 10% (ten per cent) joint ownership rights in each newly issued corporate unit in joint ownership and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash of EUR 3,780.- (three thousand seven hundred eighty euros).

2. There now appears Mrs. Isabelle CHARLIER, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, California, CA 90210, (United States of America), by virtue of a power of attorney given on July 13, 2010, which power of attorney after have been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the member, by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., 635 (six hundred thirty-five) newly issued corporate units in full ownership and 2 (two) newly issued corporate units in joint ownership, namely 24.736808% (twenty-four point seven three six eight zero eight per cent) joint ownership rights in each newly issued corporate unit in joint ownership and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash of EUR 15,887.37 (fifteen thousand eight hundred eighty-seven euros and thirty-seven cents).

3. There now appears Mrs. Isabelle CHARLIER, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., having its office address at 360 North



Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, California, CA 90210, (United States of America), by virtue of a power of attorney given on July 13, 2010, which power of attorney after have been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the member, by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., 118 (one hundred eighteen) newly issued corporate units in full ownership and 2 (two) newly issued corporate units in joint ownership, namely 35.939848% (thirty-five point nine three nine eight four eight per cent) joint ownership rights in each newly issued corporate unit in joint ownership and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash of EUR 2,967.97 (two thousand nine hundred sixty-seven euros ninety-seven cents).

4. There now appears Mrs. Isabelle CHARLIER, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., having its office address at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, California, CA 90210, (United States of America), by virtue of a power of attorney given on July 13, 2010, which power of attorney after have been signed "ne varietur" by the proxy holders representing the members and by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., 174 (one hundred seventy-four) newly issued corporate units in full ownership and 2 (two) newly issued corporate units in joint ownership, namely 29.323344% (twenty-nine point three two three three four four per cent) joint ownership rights in each newly issued corporate unit in joint ownership and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash of EUR 4,364.66 (four thousand three hundred sixty-four euros sixty-six cents).

Thereupon, the general meeting resolves accepting the said subscriptions and payments and to issue and allot:

- 151 (one hundred fifty-one) new fully paid up corporate units to PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P.,
- 635 (six hundred thirty-five) new fully paid up corporate units to PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P.,
- 118 (one hundred eighteen) new fully paid up corporate units to PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P.,
- 174 (one hundred seventy-four) new fully paid up corporate units to PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P.,
- 2 (two) new fully paid up corporate unit to PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. in joint ownership; PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 10% (ten per cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 24.736808% (twenty-four point seven three six eight zero eight per cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 35.939848% (thirty-five point nine three nine eight four eight per cent) and PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 29.323344% (twenty-nine point three two three four four per cent).

Consequently, the corporate units of the Company are held as follows:

- 823 (eight hundred twenty-three) corporate units by PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., prenamed;
- 3,459 (three thousand four hundred fifty-nine) corporate units by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., prenamed;
- 644 (six hundred forty-four) corporate units by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., prenamed;
- 949 (nine hundred forty-nine) corporate units by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., prenamed;
- 2 (two) corporate units in joint ownership by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 10,5263025% (ten point five two six three zero two five per cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 48.120295% (forty-eight point one two zero two nine five per cent) and PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 41.3534025% (forty-one point three five three four zero two five per cent);
- 1 (one) corporate unit in joint ownership by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership



rights of 21.052403% (twenty-one point zero five two four zero three per cent.), PLATINUM EQUITY CAPITAL PART-NERS-PF INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 67.669074% (sixty-seven point six six nine zero seven four per cent) and PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 11.278523% (eleven point two seven eight five two three per cent);

- 2 (two) corporate units in joint ownership by PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 10% (ten per cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 24.736808% (twenty-four point seven three six eight zero eight per cent.), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 35.939848 % (thirty-five point nine three nine eight four eight per cent.) and PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. having joint ownership rights of 29.323344% (twenty-nine point three two three four four per cent.).

The payments have been evidenced to the undersigned notary by a bank certificate.

The amount of EUR 27,000.- (twenty-seven thousand euros) is at the free disposal of the Company as it has been evidenced to the undersigned notary.

Third resolution

The members' meeting resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

Consequently, of article 5 of the articles of incorporation of the Company shall henceforth be read as follows:

"The subscribed capital is set at EUR 147,000.- (one hundred forty-seven thousand euros) represented by 5,880 (five thousand eight hundred eighty) with a nominal value of EUR 25.- (twenty five euros) each all fully paid in."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand five hundred Euros.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close at 05:30 p.m.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le seize juillet.

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Se tient une assemblée générale extraordinaire des associés de la société SILVERSCREEN S.à r.l., ayant son siège social à L 2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse, inscrite dans le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 105235 (ci-après dénommée la "Société"), constituée suivant un acte de Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 344 du 18 avril 2005,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster:

- en date du 4 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 733 du 23 juillet 2005, et
- en date du 21 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2033 du 30 octobre 2006

L'assemblée extraordinaire est ouverte à Luxembourg à 17.00 heures par Madame Isabelle CHARLIER, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant comme président, et désignant Monsieur Paul FALTZ, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme comme scrutateur Monsieur Luis MARQUES GUILHERME, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ces trois individus constituent le bureau de l'assemblée.



Le bureau ainsi été formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée "ne varietur" par les associés présents, les mandataires représentant les associés, les membres du bureau et le notaire restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations et sera soumise à la formalité de l'enregistrement avec le présent acte.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I. Conformément à la liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social de EUR 120.000, (cent vingt mille euros) représenté par 4.800 parts sociales sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu une convocation préalable.
 - II. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:
- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 27.000,- (vingt-sept mille euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 120.000,- (cent vingt mille euros) représenté par 4.800 (quatre mille huit cent) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune au montant de EUR 147.000,- (cent quarante-sept mille euros) représenté par 5.880 (cinq mille huit cents quatre-vingt) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune au moyen de l'émission de 1.080 (mille quatre-vingt) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;
- 2. Souscription et libération de 151 (cent cinquante et un) parts sociales additionnelles par PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois d'Alberta, Canada, ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, par un apport en numéraire de EUR 3.775,- (trois mille sept cent soixante-quinze euros);
- 3. Souscription et libération de 635 (six cent trente-cinq) parts sociales additionnelles par PLATINUM EQUITY CA-PITAL PARTNERS INTERNATIONAL L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois d'Alberta, Canada, ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, par un apport en numéraire de EUR 15.875,- (quinze mille huit cent soixante-quinze euros);
- 4. Souscription et libération de 118 (cent dix-huit) parts sociales additionnelles par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois d'Alberta, Canada, ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, par un apport en numéraire de EUR 2.950,- (deux mille neuf cent cinquante euros);
- 5. Souscription et libération de 174 (cent soixante-quatorze) parts sociales additionnelles par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois d'Alberta, Canada, ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California, CA 90210, USA, par un apport en numéraire de EUR 4.350,- (quatre mille trois cent cinquante euros);
- 6. Souscription et libération conjointes de 2 (deux) parts sociales additionnelles par PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. par un apport en numéraire de EUR 50,- (cinquante euros);
- 7. Amendement de l'article 5 des statuts de la Société qui aura dès lors la teneur suivante: "Le capital social souscrit est fixé à EUR 147.000,- (cent quarante-sept mille euros) représenté par 5.880 (cinq mille huit cent quatre-vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune toutes intégralement libérées."
 - 8. Divers.

L'assemblée des associés se considérant comme dûment constituée et convoquée, et ayant approuvé les déclarations du président, délibère et prend par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des associés décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 27.000,- (vingt-sept mille euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 120.000,- (cent vingt mille euros) représenté par 4.800 (quatre mille huit cent) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune au montant de EUR 147.000,- (cent quarante-sept mille euros) représenté par 5.880 (cinq mille huit cent quatre-vingt) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune au moyen de l'émission de 1.080 (mille quatre-vingt) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide d'émettre 1.080 (mille quatre-vingt) parts sociales additionnelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Le Président rappelle que PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. et PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. sont les seuls quatre associés de la Société.

1. Intervient maintenant Madame Isabelle CHARLIER, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire spécial, dûment mandaté par PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., ayant son adresse à 360 North Crescent



Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, Californie, CA 90210, (Etats-Unis d'Amérique), en vertu d'une procuration donnée le 13 juillet 2010, laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, par les membres du bureau et le notaire, annexée au présent procès-verbal et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de la prénommée PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P. 151 (cent cinquante et une) parts sociales nouvellement émises en pleine propriété et 2 (deux) parts sociales nouvellement émises en indivision, à savoir 10% (dix pour cent) des droits de propriété indivis dans chacune de ces 2 (deux) parts sociales émises en indivision, et libérer entièrement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire de EUR 3.780,- (trois mille sept cent quatre-vingt euros).

2. Intervient maintenant Madame Isabelle CHARLIER, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire spécial, dûment mandaté par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, Californie, CA 90210, (Etats-Unis d'Amérique), en vertu d'une procuration donnée le 13 juillet 2010, laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, par les membres du bureau et le notaire, annexée au présent procès-verbal et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de la prénommée PLATINUM EQUITY CAPITAL PART-NERS INTERNATIONAL, L.P. 635 (six cent trente-cinq) parts sociales nouvellement émises en pleine propriété et 2 (deux) parts sociales nouvellement émises en indivision, à savoir 24,736808% (vingt-quatre virgule sept trois six huit zéro huit pour cent) des droits de propriété indivis dans chacune de ces 2 (deux) parts sociales émises en indivision, et libérer entièrement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire de EUR 15.887,37 (quinze mille huit cent quatre-vingt sept-euros et trente-sept centimes).

3. Intervient maintenant Madame Isabelle CHARLIER, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire spécial, dûment mandaté par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, Californie, CA 90210, (Etats-Unis d'Amérique), en vertu d'une procuration donnée le 13 juillet 2010, laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, par les membres du bureau et le notaire, annexée au présent procès-verbal et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de la prénommée PLATINUM EQUITY CAPITAL PART-NERS-PF INTERNATIONAL, L.P. 118 (cent dix-huit) parts sociales nouvellement émises en pleine propriété et 2 (deux) parts sociales nouvellement émises en indivision, à savoir 35,939848 % (trente-cinq virgule neuf trois neuf huit quatre huit pour cent) des droits de propriété indivis dans chacune de ces 2 (deux) parts sociales émises en indivision, et libérer entièrement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire de EUR 2.967,97 (deux mille neuf cent soixante-sept euros et quatre-vingt-dix-sept centimes).

4. Intervient maintenant Madame Isabelle CHARLIER, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire spécial, dûment mandaté par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., ayant son adresse à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, Los Angeles, Californie, CA 90210, (Etats-Unis d'Amérique), en vertu d'une procuration donnée le 13 juillet 2010, laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, par les membres du bureau et le notaire, annexée au présent procès-verbal et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de la prénommée PLATINUM EQUITY CAPITAL PART-NERS-A INTERNATIONAL, L.P. 174 (cent soixante-quatre) parts sociales nouvellement émises en pleine propriété et 2 (deux) parts sociales nouvellement émises en indivision, à savoir 29,323344 % (vingt-neuf virgule trois deux trois trois quatre quatre pour cent) des droits de propriété indivis dans chacune de ces 2 (deux) parts sociales émises en indivision, et libérer entièrement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire de EUR 4.364,66 (quatre mille trois cent soixante-quatre euros et soixante-six centimes).

Sur ce, l'assemblée générale décide approuver ces souscriptions et libérations et d'émettre et d'allouer:

- 151 (cent cinquante et un) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P.,
- 635 (six cent trente-cinq) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P.,
- 118 (cent dix-huit) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P.,
- 174 (cent soixante-quatre) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P.,
- 2 (deux) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. en indivision; PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 10% (dix pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 24,736808 % (vingt-quatre virgule sept trois six huit zéro huit pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-



PF INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 35,939848% (trente-cinq virgule neuf trois neuf huit quatre huit pour cent) et PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 29,323344% (vingt-neuf virgule trois deux trois trois quatre quatre pour cent).

Par conséquent, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- 823 (huit cent vingt-trois) parts sociales par PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., prénommée,
- 3.459 (trois mille quatre cent cinquante-neuf) parts sociales par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTER-NATIONAL, L.P., prénommée,
- 644 (six cent quarante-quatre) parts sociales par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., prénommée,
- 949 (neuf cent quarante-neuf) parts sociales par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P., prénommée,
- 2 (deux) parts sociales en indivision par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P.; PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 10,5263025% (dix virgule cinq deux six trois zéro deux cinq pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 48,120295% (quarante-huit virgule un deux zéro deux neuf cinq pour cent) et PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 41,3534025% (quarante et un virgule trois cinq trois quatre zéro deux cinq pour cent),
- 1 (une) part sociale en indivision par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P.; PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 21,052403% (vingt-et-un virgule zéro cinq deux quatre zéro trois pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 67,669074% (soixante-sept virgule six six neuf zéro sept quatre pour cent) et PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 11.278523% (onze virgule deux sept huit cinq deux trois pour cent),
- 2 (deux) parts sociales nouvelles intégralement libérées à PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P., PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. en indivision; PLATINUM SILVERSCREEN PRINCIPALS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 10% (dix pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 24,736808% (vingt-quatre virgule sept trois six huit zéro huit pour cent), PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 35,939848% (trente-cinq virgule neuf trois neuf huit quatre huit pour cent) et PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL, L.P. ayant des droits de propriété indivis de 29,323344% (vingt-neuf virgule trois deux trois trois quatre quatre pour cent).

Les paiements ont été prouvés au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire. Le montant de EUR 27.000,-(vingt-sept mille euros) est à la libre disposition de la Société comme il en a été rapporté la preuve au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'assemblée des associés décide d'amender l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-avant. Par conséquent, l'article 5 des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 147.000,- (cent quarante-sept mille euros), représenté par 5.880 (cinq mille huit cent quatre-vingts) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune toutes intégralement libérées.»

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée à 17.30 heures.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.



Signé: I. CHARLIER, P. FALTZ, L. MARQUES GUILHERME, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2010. LAC/2010/32184. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010104780/395.

(100116275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2010.

Luxline Car s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4929 Hautcharage, 1, rue Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 154.601.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt juillet.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Teddy GHYS, électricien automobile, né à Boulogne sur Mer (France) le 28 avril 1983, demeurant à L-5485 Wormeldange-Haut, 4, Wengertswee.
- 2.- Madame Susanna BRIOLA, employée de bureau, née à Luxembourg, le 3 décembre 1983, demeurant à L-4929 Hautcharage, 1, rue Prince Henri.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

- Art. 1 er. La société prend la dénomination de "LUXLINE CAR s.à r.l.".
- **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Hautcharage; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente et l'import-export de voitures automobiles neuves et d'occasion ainsi que de tous accessoires automobiles.

Elle pourra prendre toute participation directe ou indirecte dans toutes affaires commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à son objet et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

D'une manière générale, la société est autorisée à effectuer toutes opérations civiles et commerciales, industrielles et financières de nature mobilière ou immobilière lui permettant de réaliser sont objet social. Elle peut par ailleurs faire tout ce qui peut contribuer de quelque façon que ce soit à la réalisation de l'objet social.

- Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.
 - Art. 6. Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément préalable des propriétaires de parts sociales représentant au moins les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 7. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 8. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 9. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.



Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 11. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Art. 12. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 13. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

- **Art. 14.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.
 - Art. 15. L'exercice social commence le 1 er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 16.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.
- **Art. 17.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

- **Art. 18.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- **Art. 19.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Teddy GHYS, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2) Madame Susanna BRIOLA, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100



Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge, à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à neuf cent cinquante euros (€ 950.-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1) Madame Susanna BRIOLA, préqualifiée, est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante unique.
- 3) Le siège social est fixé à L-4929 Hautcharage, 1, rue Prince Henri.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte. Signé: GHYS, BRIOLA, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 juillet 2010. Relation: CAP/2010/2537. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 29 juillet 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010106108/126.

(100118819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

High Wealth Investments International S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.687.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth day of July.

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Mr. Alain NOULLET, private employee, born in Berchem-Sainte-Agathe (B) on November 2 nd 1960, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.
- Mr. Clive GODFREY, lawyer, born in Courtrai (B), on August 8 th 1954, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.
- Mr. Stéphane BIVER, private employee, born in Watermael-Boitsfort (B) on August 3 rd 1968, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128,

all here represented by Mrs. Sabrina MEKHANE, lawyer, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128,

by virtue of a proxies given on July 22 nd 2010,

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:



I. Form, Name, Duration, Registered Office

Art. 1. Form and Name.

1.1. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of High Wealth Investments International S.à.r.l. which shall have the status of a securitization company within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitization (the "Securitization Law"), and which shall be governed by the Securitization law, the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by these articles of incorporation (the «Articles»).

Art. 2. Duration.

2.1. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 3. Registered Office.

- 3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.
- 3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the general meeting of the shareholders, which shall be adopted at a simple majority of the casting votes.

3.3. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

II. Purpose of the Company

Art. 4. Purpose.

- 4.1. The purpose of the Company is to enter into one or more securitization transactions within the meaning and to the fullest extent permitted by the Securitization Law and the Company may, in this context, acquire or assume, directly or indirectly, the risks, existing or future, relating to the holding of securities, receivables, debt instruments or bonds, whether downgraded ("distressed debt") or not, loans and assets, whether movable or immovable, whether in full ownership or bare ownership or usufruct, tangible or intangible, as well as the risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties by issuing securities of which the value and the return depend on these risks, in one or more regular operations. The Company may assume those risks by acquiring the assets, the securities, the granting of guarantees or by committing itself in any other way. It may also dispose of the securities and other assets it holds, whether existing or future, to the extent permitted by the Securitization Law and these Articles.
- 4.2. The Company may also (i) acquire, hold and dispose of, in any form and by any means, whether directly or indirectly, participations, rights, interests, and commitments in Luxembourg or foreign entities, (ii) acquire, dispose of and invest in stocks, securities, assets, subscription rights, loans, bonds, notes, advances and other debt instruments or other transferable securities. The Company may grant pledges as well as any type of guarantees or securities to Luxembourg or foreign entities and enter into securities lending activity on an ancillary basis.
- 4.3. The Company may borrow money in any form. Without prejudice to the foregoing, it may issue receivables, bonds, notes or any other debt instruments, certificates, stocks, beneficiary shares, warrants and other type of receivables or transferable securities.
- 4.4. The Company may grant any assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or company in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder of the Company (hereafter referred to as the «Affiliated Company»).

The Company may in particular:

- advance, lend or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity, with or without security;
- enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Company or any Affiliated Company.
- 4.5. The Company may enter into, execute, deliver or perform any swaps, forward contracts ("futures"), derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally use any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect it against currency exchange risks, interest rate risks and other risks.
- 4.6. The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

III. Capital and Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at fifty thousand euro (EUR 50,000.-) represented by one hundred (120) shares without nominal value.



- 5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.
 - 5.3. The Company may redeem its own shares, within the limits set forth by the Law.

Art. 6. Shares.

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Law. The ownership of shares is evidenced by inscription in this register.

The Company will recognize only one holder per share. Joint-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

- 6.2. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.
- 6.3. Each share entitles its holder to take part in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.
- 6.4. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-àvis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

IV. Compartments, Subordination and Prohibition to seize the Company's assets or to petition for the Company's bankruptcy

Art. 7. Compartments.

- 7.1. The sole manager or the board of managers, as the case may be, may create one or more compartments (the "Compartment(s)") corresponding to a separate portion of the Company's assets. Unless otherwise provided for in the decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be, each Compartment shall correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. Decisions of the sole manager or the board of managers, as the case may be, relating to one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments to these Compartments, shall be effective towards any third party as of the date of such decisions.
- 7.2. Among Investors (as this term is defined below), each Compartment will be distinct from other Compartments, and will be treated as a separate entity. Rights of Investors or creditors of the Company which (i) have been designated as relating to a Compartment, on the creation of a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of a Compartment are strictly limited to the assets of that Compartment which shall be exclusively available to satisfy such Investors or creditors, except if otherwise provided for in the decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be. Investors or creditors of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.
- 7.3. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without triggering the liquidation of another Compartment of the Company or the Company itself.
- 7.4. The Company, acting in relation to any of its Compartments, may issue any kind of securities whose value or yield is linked to the assets and liabilities of the related Compartment (hereinafter the "Instruments"). Unless otherwise decided by the sole manager or the board of managers, as the case may be, holders of Instruments issued by a Compartment are not entitled to request the conversion of their Instruments into Instruments of another Compartment.
- 7.5. The term "Investors" shall refer to the largest extent and in a generic manner to any investor in the Company, having subscribed either to shares or fractional shares, debt instruments, notes, bonds or other financial instruments or also having granted loans or other guarantees to the Company.
- 7.6. Subject to any specific prohibitions or limitations provided for in the contractual documents to which the Company is a party (including in relation with the issuance of Instruments), the Company is authorized to assign its assets provided such assignment is approved by a resolution of (i) the general meeting of shareholders and (ii) the sole manager or the board of managers, each identifying the assets subject to assignment.

Art. 8. Subordination.

8.1. The sole manager or the board of managers, as the case may be, may provide that the rights of the Investors and creditors may be subordinated to the payment of other Investors or creditors.

Art. 9. Prohibition to seize the assets of the Company or to petition for bankruptcy of the Company assets.

9.1. Any Investor or creditor of the Company or any person who has entered into a contractual relationship with the Company (the "Contracting Party") agrees neither (1) to seize any assets of the Company, irrespective as to whether the assets in question belong to (i) the Compartment in which the Investor has invested or in which the creditor or the



Contracting Party has contractual rights against the Company or (ii) any other Compartment or (iii) the assets of the Company which have not been allocated to a Compartment (if any) nor (2) to petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company.

V. Management

Art. 10. Management.

- 10.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of its/their office. A manager does not need to be a shareholder.
- 10.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 11. Decisions of the managers.

- 11.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers.
- 11.2. The board of managers shall meet as often as the Company's so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice.
- 11.3. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice.

No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

- 11.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.
- 11.5. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.
- 11.6. The board of managers can deliberate or act only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.
- 11.7. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by any manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any manager.
- 11.8. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single or several counterpart (s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

Art. 12. Powers of the manager(s).

12.1. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose. The Board of Managers is authorized a.o. to decide on the acquisition of assets of whatsoever nature to be securitized, or on the transfer, the sale or the disposal of such securitized assets, acting always in case of such transfer, sale or disposal in accordance with the Law of March 22nd, 2004 on securitization, as well as in accordance with the conditions and rules that may be connected to the instruments issued by the company for the purpose of this securitization and which will be part of the issuance documentation of such instruments.

Art. 13. Representation.

13.1. Towards third parties, the Company will be bound in all circumstances either by the signature of the sole manager or by the joint signature of two managers in case the Company is managed by several managers. The sole signature of any manager acting individually will however validly represent the company in dealing with administrations and public authorities.

Art. 14. Manager's liability.

14.1. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Law and the Articles.

VI. Shareholding

Art. 15. Voting Rights.

- 15.1. Each share entitles its holder to one vote.
- 15.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.



Art. 16. Powers.

16.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Law or these Articles.

Art. 17. Decisions of the sole shareholder.

- 17.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.
- 17.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

Art. 18. Decisions of the general meeting of shareholders.

- 18.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholders' signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.
- 18.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by the shareholders owning more than half of the share capital. However, an amendment to the articles of incorporation requires the approval of a majority of the shareholders representing at least three quarters of the share capital.

Art. 19. General meeting of Owners of Instruments relating to a specific Compartment.

- 19.1. Owners of Instruments relating to a specific Compartment of the Company may, at any time, hold general meetings in order to decide on any matters exclusively linked to such a Compartment and rights attached to these Instruments. The owners of Instruments of identical nature only shall be admitted to participate in such meeting.
- 19.2. Owners of Instruments relating to other Compartments of the Company shall not participate in these meetings. Unless otherwise provided by the Companies Law or the Securitization Law, articles 15 to 18 of these Articles shall apply mutatis mutandis to these meetings.
- 19.3. A general meeting of Owners of Instruments may be convened by the Manager or the Board of Managers as the case may be. It must be called to meet in case of a written request issued by one or more Owners of Instruments representing 20 % of the Instruments relating to that Compartment.

VII. Financial year, Annual accounts, Auditors, Allocation of profits

Art. 20. Financial year.

20.1. The Company's financial year begins on the 1 st January and ends on the 31 December of each year.

Art. 21. Annual accounts.

21.1. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

Art. 22. Independent Auditor(s).

- 22.1. The accounts of the Company are audited by one or more independent auditors (réviseur d'entreprises).
- 22.2. The independent auditor(s) shall be appointed by the sole manager or the board of managers of the Company, which shall determine their number and the duration of their appointment.

Art. 23. Allocation of profits.

- 23.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.
- 23.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.
- 23.3. The balance of the net profits will be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the general meeting of shareholders at a time to be determined on a discretionary basis..
- 23.4. The manager, the board of managers or the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers no later than two (2) months prior to the proposed distribution showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by the Articles.
- 23.5. The Company shall determine at the end of each financial year the result for each Compartment as follows. The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividends distribution) and



the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during the fiscal year and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operations of such Compartment (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution). Any income and expenses not attributed to a particular Compartment shall be allocated between the different Compartments according to the asset value of each Compartment or in accordance to an apportionment basis approved by the sole manager or the board of managers of the Company, as the case may be, acting in the interest of the Company. The shareholders will approve those separate statements at the same time they will approve the financial statements of the Company, as provided for in the Luxembourg Company Law and the article 19 of the present Articles of Association.

VIII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution - Liquidation.

- 24.1. Without prejudice to the provisions of Article 7 relating to the Compartments, and subject to the authorization to be granted by a meeting of the shareholders held in the same conditions as a change in the Company statutes, each Compartment of the Company may be put in liquidation, and its shares and Instruments will be redeemed by way of a decision of the Board of Managers of the Company.24.2. . In the event of early dissolution and liquidation of the Company, or in the event of liquidation of a Compartment, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidator(s) shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.
- 24.3. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

IX. General Provisions

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

X. Transitory Provisions

The first accounting year will start today, and will lapse on 31 December 2010.

The first meeting of shareholders will be held in 2011.

The first Board of Managers will be elected by the extraordinary meeting of shareholders to be held immediately after the incorporation.

Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appeared party has subscribed and fully paid up the following shares:

- Mr. Stéphane BIVER, prenamed, forty shares	40
- Mr. Alain NOULLET, prenamed, forty shares	40
- Mr. Clive GODFREY, prenamed, forty shares	40
TOTAL:	120

Evidence of the payment of the total subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,000.- Euros.

Extraordinary General Meeting

The shareholders have immediately taken the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company is set at 55, avenue de la Liberté, c/o Liberty Office Center, L-1931 Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed as managers of the Company and shall be members of the Board of Managers of the Company for an undetermined period of time:
 - Mr. Stéphane BIVER, prenamed,
 - Mr. Alain NOULLET, prenamed,
 - Mr. Clive GODFREY, prenamed,

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- Monsieur Alain NOULLET, employé privé, né à Berchem-Sainte-Agathe (B), le 2 novembre 1960, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.
- Monsieur Clive GODFREY, avocat, né à Courtrai (B), le 8 août 1954, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.
- Monsieur Stéphane BIVER, employé privé, né à Watermael-Boitsfort (B), le 3 août 1968, demeurant professionnel-lement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128,

tous ici représentés par Sabrina MEKHANE, avocate, demeurant professionnellement au L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128,

en vertu de procurations datée du 22 juillet 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I. Forme Juridique, Dénomination Sociale, Durée, Siège Social

- Art. 1 ^{er} . Forme Juridique et Dénomination Sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de High Wealth Investments International S.à r.l. qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (ci-après la «Loi sur la Titrisation») et sera régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales telle qu'amendée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).
 - Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège social.

- 3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.
- 3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant, ou du conseil de gérance, le cas échéant.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des votants.

3.3. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société à Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

II. Objet social

Art. 4. Objet Social.

- 4.1. La Société a pour objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations conformément à la Loi sur la Titrisation dans le sens le plus large qu'elle permet et la Société peut, dans ce contexte, acquérir ou assumer, directement ou indirectement, les risques, existants ou futurs, liés à la détention de titres, de créances, de titres d'emprunts ou d'obligations, avec une décote («distressed debt») ou non, de prêts et de biens meubles ou immeubles, soit en pleine propriété, soit en nue-propriété, soit en usufruit, tangibles ou intangibles, de même que les risques résultant d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques, dans une ou plusieurs opérations de façon régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, de valeurs mobilières, l'octroi de garanties, ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans la mesure prévue par la Loi sur la Titrisation et les Statuts.
- 4.2. La Société peut également (i) acquérir, détenir et céder, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, des participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) acquérir, disposer et investir dans des actions, titres, actifs, bons de souscriptions, prêts, obligations, billets à ordre, avances et autres instruments de dette ou valeurs mobilières. La Société peut octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.
- 4.3. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Sans préjudice de ce qui précède, elle pourra procéder à l'émission de titres de créances, d'obligations, d'effets à payer («notes») ou de tout instrument de dette, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et tout autre type de créance ou de valeurs mobilières.



- 4.4. La Société peut accorder toute assistance par le biais de prêts, garanties ou de toute autre manière à ses filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou toute autre société contrôlée directement ou indirectement par l'associé de la Société (ci-après «Sociétés Affiliées»).
 - La Société peut en particulier:
- avancer, prêter, souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans sûreté, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère;
- accorder toutes garanties, tous nantissements ou toutes autres formes de sûreté pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Affiliées.
- 4.5. La Société pourra passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme («futures»), opérations sur produits dérivés, marchés à prime, options, opérations de rachat, prêts de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société pourra, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.
- 4.6. La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits cidessus.

III. Capital Social et Parts Sociales

Art. 5. Capital Social.

- 5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à cinquante mille euros (EUR 50.000) représenté par cent (120) parts sociales sans désignation de valeur nominale.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions applicables pour la modification des Statuts.
 - 5.3. La Société peut racheter ses propres parts sociales, dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi. La propriété des parts sociales s'établit par inscription dans ledit registre.
- La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.
- 6.2. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre évènement similaire mettant un terme à la Société.
- 6.3 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.4. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Le consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

IV. Compartiments, Subordination et Interdiction de saisir les biens de la Société ou d'assigner la Société en faillite

Art. 7. Compartiments.

- 7.1. Le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, pourra créer un ou plusieurs compartiments (le(s) «Compartiment(s)») correspondant à une partie distincte du patrimoine de la Société. Sauf décision contraire du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas, chaque Compartiment devra correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. Les décisions du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant, relatives à un ou plusieurs Compartiments de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes à ces Compartiments, seront opposables aux tiers à compter de la date de ces décisions.
- 7.2. Entre Investisseurs (tel que défini ci-dessous), chaque Compartiment de la Société est isolé des autres Compartiments, et est traité comme une entité séparée. Les droits des Investisseurs et créanciers de la Société (i) qui, lorsqu'ils sont nés, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf décision contraire du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas, strictement limités aux actifs de ce Compartiment et qui seront exclusivement disponibles pour satisfaire



ces Investisseurs et créanciers. Les Investisseurs et créanciers de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit sur les biens de ce Compartiment.

- 7.3. Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.
- 7.4. La Société agissant en relation avec un de ses Compartiments, pourra émettre tout type de valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié à l'actif et au passif rattaché audit Compartiment (ci-après les «Titres»). Sauf décision expresse du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas, les détenteurs des Titres émis par un Compartiment ne sont pas habilités à demander la conversion de ces Titres en Titres d'un autre Compartiment.
- 7.5. Le terme «Investisseurs» se réfère dans le sens le plus large et de manière générique à tout investisseur de la Société, que celui-ci ait investi par voie de souscription d'actions ou de fractions d'action, de titres de dette, notes, obligations ou autres instruments financiers valeurs mobilières ou qu'il ait octroyé à la Société des avances ou autres garanties.
- 7.6. Dans le respect des interdictions ou limites spécifiques stipulées dans les documents contractuels (y compris d'émission de Titres) auxquels la Société est partie, la Société pourra céder ses biens à condition qu'une telle cession fasse l'objet d'une approbation de (i) l'assemblée générale des actionnaires et (ii) du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société, identifiant quels biens peuvent ainsi être cédés.

Art. 8. Subordination.

8.1. Le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, peut prévoir que l'exigibilité et le recouvrement des droits des Investisseurs et des créanciers soient subordonnés au paiement d'autres Investisseurs ou créanciers.

Art. 9. Interdiction de saisir les biens de la Société ou d'assigner la Société en faillite.

9.1. Tout Investisseur ou tout autre créancier de la Société ou toute personne qui est contractuellement liée avec la Société (la «Partie Contractante») accepte de ne pas (1) saisir les biens de la Société, alors même que les biens en question appartiennent (i) au Compartiment dans lequel l'Investisseur a investi ou dans lequel le créancier ou la Partie Contractante a des droits contractuels contre la Société ou (ii) à tout autre Compartiment ou (iii) font partie des actifs de la Société qui n'ont pas été alloués à un Compartiment (le cas échéant) ni (2) d'assigner la Société en faillite ou requérir contre la Société l'ouverture de toute procédure collective ou de réorganisation.

V. Gestion

Art. 10. Gestion.

- 10.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de son/leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.
- 10.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 11. Décisions des gérants.

- 11.1. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.
- 11.2. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 11.3. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gérance.

- 11.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant en tant que mandataire en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.
- 11.5. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.
- 11.6. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.
- 11.7. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par un membre du conseil de gérance. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par deux gérants.



11.8. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

Art. 12. Pouvoirs du/des gérant(s).

12.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social. Le conseil de gérance décide notamment de l'acquisition d'actifs de toute nature à titriser, ou du transfert, de la cession ou de la disposition de ceux-ci, en respectant toutefois, en ce qui concerne ces transferts, cession et disposition, la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation ainsi que les conditions et modalités éventuellement attachées aux titres émis par la société dans le cadre de cette titrisation et figurant dans la documentation d'émission des titres en question.

Art. 13. Représentation.

13 Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 14. Responsabilités des gérants.

14.1. Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

VI. Associés

Art. 15. Droits de Vote.

- 15.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une voix.
- 15.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 16. Pouvoirs.

16.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi ou ces Statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 17. Décisions de l'associé unique.

- 17.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.
- 17.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procèsverbal, sauf le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

Art. 18. Décisions de l'assemblée générale des associés.

- 18.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.
- 18.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Art. 19. Assemblée générale des propriétaires de Titres liés à un Compartiment déterminé.

- 19.1. Les propriétaires des Titres d'un Compartiment déterminé de la Société peuvent, à tout moment, se réunir en assemblée générale pour décider de toutes questions liées exclusivement à ce Compartiment et aux droits attachés à ces Titres. Ne sont admis à participer à pareille assemblée générale, que des propriétaires de Titres de même nature.
- 19.2. Les propriétaires de Titres liés aux autres Compartiments de la Société ne pourront pas participer à ces assemblées générales. Sauf s'il en est disposé autrement dans la Loi sur les Sociétés ou la Loi sur la Titrisation, les dispositions des articles 15 à 18 s'appliqueront mutatis mutandis à ces réunions d'assemblées générales.
- 19.3. Une assemblée générale des propriétaires de titres d'un Compartiment peut être convoquée par le gérant ou le conseil de gérance, selon le cas. Elle doit être convoquée sur demande écrite de l'assemblée générale des propriétaires de titres représentant au moins 20% des titres liés au Compartiment.



VII. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices

Art. 20. Exercice social.

20.1. L'exercice social commence le 1 er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Comptes annuels.

21.1. Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

Art. 22. Réviseur(s) d'entreprise(s).

- 22.1. Les comptes de la Société sont vérifiés par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprise(s).
- 22.2. Le(s) réviseur(s) d'entreprise(s) est/sont nommé(s) par le gérant unique ou le conseil de gérance, qui déterminera leur nombre et la durée de leur fonction.

Art. 23. Répartition des bénéfices.

- 23.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.
- 23.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 23.3. Le solde des bénéfices nets sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, à un moment à déterminer de façon discrétionnaire.
- 23.4. Le gérant, le conseil de gérance ou l'assemblée générale des actionnaires peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance dans les deux (2) mois précédant la distribution proposée, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.
- 23.5. La Société déterminera à la fin de chaque exercice social un résultat pour chaque Compartiment comme suit. Le résultat de chaque Compartiment sera constitué du solde de tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus sous quelque forme que ce soit, relatifs à ce Compartiment (y compris des plus-values, du boni de liquidation et des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de ce Compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes). Tous les produits et dépenses non attribués à un Compartiment en particulier seront alloués entre les différents Compartiments en fonction de la valeur des actifs de chaque Compartiment ou en fonction d'une clé de répartition décidée par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, agissant dans l'intérêt de la Société. Les associés approuveront ces comptes séparés par compartiment simultanément avec les comptes établis par la Société conformément à la loi sur les sociétés commerciales et l'article 19 des Statuts.

VIII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution - Liquidation.

- 24.1. Sans préjudice aucun des dispositions de l'article 7 relatives aux Compartiments, et sous réserve de l'autorisation des associés accordée lors d'une assemblée des associés statuant comme en matière de modification des statuts de la société, chaque Compartiment de la société pourra être mis en liquidation et ses parts sociales pourront être rachetées par une décision du conseil de gérance de la société.
- 24.2. En cas de dissolution et liquidation par anticipation de la société ou en cas de liquidation d'un compartiment de la société, la liquidation de la société ou du compartiment concerné s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.
- 24.3. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

IX. Dispositions générales

Art. 25. Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur la Titrisation et la Loi.

IX. Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2010.



La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2011.

Les premiers gérants sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des associés suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ayant été ainsi déterminés par la partie comparante, la partie comparante a entièrement souscrit et libéré les parts sociales suivantes:

- Mr. Alain NOULLET, prénommé, quarante parts sociales	40
- Mr. Stéphane BIVER, prénommé, quarante parts sociales	40
- Mr. Clive GODFREY, prénommé, quarante parts sociales	40
TOTAL:	120

La preuve du paiement du total du prix de souscription a été fournie au notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont évalués à environ 1.000,- Euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique a immédiatement pris les décisions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 55, avenue de la Liberté, c/o Liberty Office Center, à L-1931 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:
- Mr. Alain NOULLET, prénommé,
- Mr. Stéphane BIVER, prénommé,
- Mr. Clive GODFREY, prénommé.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra et fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. MEKHANE, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2010 Relation: LAC/2010/33454 Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 4 août 2010.

Référence de publication: 2010107098/605.

(100120813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2010.

Streamworks International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.679.

STATUTES

In the year two thousand and ten, the twenty-ninth of July,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company MEUSINVEST S.A., société anonyme, incorporated and existing under the Luxemburgish law, having its registered office at 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg and registered under the number B 153.364,

duly represented by its sole director, Mr. Geert Jan DIRKX, expert-comptable, born on October 10, 1970 in Maaseik (Belgium), with professional address in L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

The appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to state as follows the Articles of Association:

Art. 1. There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of "STREAMWORKS INTERNATIONAL S.A". ("the Company").



The registered office is established in the City of Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2. The purpose of the Company is:

The development, acquisition and exploitation of every right linked to the intellectual property, such as patents, trademarks, designs, models and copyrights of software, being protected or not.

Furthermore, the Company may hold participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as administrate, develop and manage such participations. The Company may provide any financial assistance by granting loans, guarantees or securities in any kind or form.

The Company may carry out real estate transactions as well as commercial, industrial and financial transactions that may be deemed useful or necessary in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The corporate capital is fixed at thirty one thousand euro (EUR 31.000,) divided into five thousand (5.000) shares without any nominal value.

All shares are registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or more shares

Art. 4. The Company will be managed by a board of directors, composed of at least three members, who need not to be shareholders. However, in case the company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the company has only one shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the company.

The directors are nominated for a period of time which can not exceed six years; they are re-eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the incorporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation, are within the competence of the board of directors.

In casa the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

The decisions of the board of directors shall require a majority vote. In case of tie, the chairman has casting vote.

According to the article 60 of the Law, the daily management of the company as well as the representation of the company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation an powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the company will be bound by the signature of the sole director.

- **Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.
 - Art. 7. The Company's financial year shall begin on January 1 st and shall end on December 31 st of each year.
- **Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg, at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Wednesday of the month of June at 17h30.



If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 9. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The law of August 10 th , 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitional dispositions

- 1. The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on December 31 st , 2010.
- 2. The first annual general meeting shall be held in 2011.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

MEUSINVEST S.A., prenamed	5.000 shares
TOTAL:	5.000 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31.000,-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Shareholders resolutions

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convoked, has proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions:

- 1. The number of directors is set at 6 (six) and that of the auditors at 1 (one).
- 2. The following person is appointed director:
- 1. Mr. Jean-François Cordemans, born on September 26 th , 1960, in Blankenberge (Belgium) and residing at 16, rue de la Coulouvrenière, 1204 Genève (Switzerland);
- 2. Mr. Timur Saradrov, born on August 7 th, 1982 in Russia and residing at Penthouse B, Albert Court, prince Consort Road, London SW7 2BE (United Kingdom);
- 3. Mr. Oliver Jan Ripley, born on September 2 nd , 1980, in Chertsey (United Kingdom) and residing at Penthouse B, Albert Court, prince Consort Road, London SW7 2BE (United Kingdom);
- 4. Mr. Abdur-rehman Ismael-Mia, born on April 27 th , 1974, in Liverpool (United Kingdom) and residing at 35 Hillside Cottages, Shooters Hill, Greenwich, London SE18 3RL (United Kingdom);
- 5. Mr. Robert Brown Peacock, born on March 13 th , 1961, in Cumnock (United Kingdom) and residing at 24 Giralda Close, London E16 652 (United Kingdom);
- 6. Mr. Malcolm Andrew Crease, born on December 13 th , 1969, in Edinburgh (United Kingdom), and residing at 50 Langthorne Street, London SW6 6JY (United Kingdom).
 - 3. Has been appointed auditor:

Kohnen et Associés S.à r.l., having its registered office at 62 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg and registered under the number B 114.190.

- 4. The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2016.
- 3. The registered office will be fixed at 62, avenue de la Liberté in L-1930 Luxembourg.



Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MEUSINVEST S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 62, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 153.364,

ici représentée par son administrateur unique, Monsieur Geert Dirkx, expert-comptable, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique) avec adresse professionnelle au 62, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

Art. 1 er . Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de «STREAMWORKS INTERNATIONAL S.A.»

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet:

La Société a pour objet le développement, l'acquisition et l'exploitation de tout droit de propriété intellectuelle, comme des brevets, des marques déposées, des dessins, des modèles et des droits d'auteur sur des logiciels, qu'ils soient ou non protégés.

En outre, la Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut emprunter et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) divisé en 5.000 (cinq mille) actions sans valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.



Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le 1 er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de juin à 17.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.
- 2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2011.

Souscription et Libération

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,-(trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.



Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 1.300 (mille trois cents euros).

Résolutions de l'associé unique

Et à l'instant le comparant préqualifié, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à 6 (six) et celui des commissaires à 1 (un).
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- 1. Monsieur Jean-François Cordemans, né le 26 septembre 1960 à Blankenberge (Belgique) et résidant au 16, rue de la Coulouvrenière, 1204 Genève (Suisse);
- 2. Monsieur Timur Sardarov, né le 7 août 1982 en Russie et résidant au Penthouse B, Albert Court, Prince Consort Road, London SW7 2BE (Royaume Uni);
- 3. Monsieur Oliver Jan Ripley, né le 2 septembre 1980 à Chertsey (Royaume Uni) et résidant au Penthouse B, Albert Court, Prince Consort Road, London SW7 2BE (Royaume Uni);
- 4. Monsieur Abdur-Rehman Ismael-Mia, né le 27 avril 1974 à Liverpool (Royaume Uni) et résidant au 35 Hillside Cottages, Shooters Hill, Greenwich, London SE18 3RL (Royaume Uni);
- 5. Monsieur Robert Brown Peacock, né le 13 mars 1961 à Cumnock (Royaume Uni) et résidant au 24 Giralda Close, London E16 652 (Royaume Uni); et
- 6. Monsieur Malcolm Andrew Crease, né le 13 décembre 1969 à Edinburgh (Royaume Uni) et résidant au 50 Langthorne Street, London SW6 6JY (Royaume Uni).
 - 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Kohnen et Associés S.à r.l., établie et ayant son siège social au 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114.190.

- 4. Les mandats de l'administrateur et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.
 - 5. Le siège social est fixé au 62, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Dirkx et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 août 2010. LAC/2010/34246. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2010.

Référence de publication: 2010107277/266.

(100120666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2010.

GL Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper

Gérant

Référence de publication: 2010103214/12.

(100115895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Grand Hez S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 137.151.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307 L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103208/15.

(100115600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Ernst & Young Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 88.073.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103209/15.

(100115619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Golden Bay Real Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 107.532.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOLDEN BAY REAL ESTATES S.A.

Alexis DE BERNARDI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010103216/12.

(100115995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

GST-Real SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 24, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 129.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, Le 28 juillet 2010.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2010103219/12.

(100116083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Green Stone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 108.872.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103218/10.

(100115982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

GST-Real SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 24, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 129.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, Le 28 juillet 2010.

Signature Le Mandataire

Référence de publication: 2010103220/12.

(100116084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

GT Multi Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Pour GT MULTI ALTERNATIVE

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Marc-André BECHET / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010103221/15.

(100115769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Laganas Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.975.

En conséquence du transfert de son siège social et administration centrale des Pays-Bas au Grand Duché de Luxembourg en date du 2 avril 2007, Solferino N.V. (l'associé unique de Laganas Securities S.à r.l.) a adopté la forme juridique d'une société anonyme régie par le droit luxembourgeois sous la dénomination Solferino (S.A.) N.V., ayant son siège social actuel au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 128.434.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laganas Securities S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010103269/17.

(100115618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Harwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R.C.S. Luxembourg B 59.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010103222/14.

(100115835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Heco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 14.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010103223/13.

(100115823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

ICT7 Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 65, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 131.370.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103234/15.

(100115593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

I.I.& F.-Investissement Immobilier et Financier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 87.330.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour compte de I.I.& F.- Investissement Immobilier et Financier S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2010103232/13.

(100116112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Intercoiffure La Coiffe 5 sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul. R.C.S. Luxembourg B 45.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A. L-2530 LUXEMBOURG 4, RUE HENRI SCHNADT Signature

Référence de publication: 2010103233/13.

(100115748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Intelligent Systems Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 95.853.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg Signature

Référence de publication: 2010103240/15.

(100115588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

L'Hair du Temps, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 11, rue Enz. R.C.S. Luxembourg B 115.339.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire TG EXPERTS S.A.

Zone industrielle ZARE ilot ouest
L-4384 Ehlerange
Signature

Référence de publication: 2010103268/13.

(100116033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Interlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.355.

Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 26/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010103241/10.

(100115997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



International Colombes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 98.419.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 2004, acte publié au Mémorial C no 246 du 2 mars 2004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour International Colombes S.à r.l.

Gerard Meijssen

Manager

Référence de publication: 2010103242/15.

(100116024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Invecom Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 76.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103243/10.

(100115899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Société du Parking du Théâtre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame. R.C.S. Luxembourg B 18.741.

Extrait du proches-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 mai 2010

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, conformément à l'article 9 des statuts, constate la démission de Monsieur Michel Birel, p.a. BCEE, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg de son poste d'administrateur et décide de nommer Monsieur Rodolphe Belli, né le 23 août 1966 à Dudelange, adresse professionnelle: BCEE, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg comme nouvel administrateur jusqu'aux nouvelles élections du conseil d'administration en 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, conformément à l'article 14 des statuts, décide de nommer Monsieur Gustave Mootz, né le 20.12.1937 à Luxembourg, demeurant à L-5752 Frisange, 35, route de Luxembourg, commissaire, jusqu'à l'assemblée qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2010103932/19.

(100116233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

lootoo SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 24, avenue du X septembre.

R.C.S. Luxembourg B 137.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, Le 28 juillet 2010.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2010103246/12.

(100116116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



lootoo SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 24, avenue du X septembre.

R.C.S. Luxembourg B 137.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, Le 28 juillet 2010.

Signature Le Mandataire

Référence de publication: 2010103247/12.

(100116120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

ITX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 54.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103251/10.

(100115970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

TPG Pisces S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.851,60.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 138.448.

Cession de parts sociales

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 26 juillet 2010, que TPG Partners VI-AIV (Cayman), L.P., titulaire de cinq cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt (542,580) parts sociales de la Société, a cédé cinq cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt (542,580) parts sociales de la Société à TPG Partners VI-AIV L.P., une société constituée et existant sous la loi les lles Caïman, ayant son siège social à P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïman, inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership Cayman Islands sous le numéro MC-33464.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Pour TPG Pisces S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010104009/20.

(100116292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Joint Management International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 144.232.

Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 26/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010103254/10.

(100115965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Kikwit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II. R.C.S. Luxembourg B 79.997.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103259/15.

(100115578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Kikwit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 79.997.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103260/15.

(100115579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Liechfield S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010103283/14.

(100115831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Diacine Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 153.682.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared

Diacine, a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés under number B 152.321 (the "Sole Shareholder"), being the sole shareholder of "Diacine Investments" (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 4, rue Albert



Borschette, L-1246 Luxembourg, incorporated on 9 th June 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial"), represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 28 June 2010 (which shall remain annexed to the presented deed to be registered therewith).

The Sole Shareholder declared and asked the notary to record as follows:

- 1. The Sole Shareholder holds all thirty-one thousand (31,000) shares in issue in the Company.
- 2. The sole shareholder hereby takes decisions on the following item:
- (A) Reduction of the nominal value of the shares of the Company from its current amount of one Euro (\leq 1) to 10 Euro cent (\leq 0.10), and split of each share of the Company into ten (10) shares so that the issued share capital of thirty-one thousand Euro (\leq 31,000) is now represented by three hundred and ten thousand (310,000) shares held by the Sole Shareholder and issue of the shares resulting from the split;
- (B) Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of thirty-one thousand Euro (€31,000) to eight million five hundred eighty five thousand twenty Euro (€8,585,020) by the issue of a total of eighty five million five hundred and forty thousand two hundred (85,540,200) shares of a nominal value of 10 Euro cent (€0.10) each (the "New Shares") for a total subscription price of eighty-five million eight hundred nineteen thousand two hundred Euro (€85,819,200) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the Sole Shareholder of the Company; payment of the Subscription Price by the Subscribers by way of a contribution in cash of an amount of eighty-five million eight hundred nineteen thousand two hundred Euro (€85,819,200); allocation of the nominal value of the new Shares so issued to the share capital, an amount of eight hundred fifty-eight thousand five hundred and two Euro (€858,502) to the legal reserve and an amount of seventy six million four hundred six thousand six hundred seventy-eight Euro (€76,406,678) to the freely distributable share premium;
- To amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to provide for the change in nominal value and split, capital increase and issue of shares to read as follows:

Art. 5. Share capital.

- 5.1 The Company has an issued share capital of eight million five hundred eighty five thousand and twenty Euro (€ 8,585,020) represented by a total of eighty-five million eight hundred fifty thousand two hundred (85,850,200) fully paid Shares, each with a nominal value of ten Euro cent (€0.10) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.
- Appoint PricewaterhouseCoopers S.àr.l. with registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg as approved statutory auditor (Réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period ending on the date o on the date of the annual general meeting held in 2011 subject to the articles of association of the Company.

Thereupon the Sole Shareholder took the following decisions:

First resolution

It is resolved to reduce the nominal value of the shares of the Company from its current amount of one Euro (\leq 1) to ten Euro cent (\leq 0. 10), and to split each share of the Company into ten hundred (10) shares so that the issued share capital of the Company of thirty-one thousand Euro (\leq 31,000) is now represented by three hundred and ten thousand (310,000) shares held by the Sole Shareholder and to issue the shares resulting from the split.

It is then resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of thirty-one thousand Euro (\leq 31,000) to eight million five hundred eighty five thousand twenty Euro (\leq 8,585,020) by the issue of a total of eighty five million five hundred and forty thousand two hundred (85,540,200) shares of a nominal value of 10 cents Euro (\leq 0.10) each (the "New Shares") for a total subscription price of eighty-five million eight hundred nineteen thousand two hundred Euro (\leq 85,819,200) (the "Subscription Price").

The Sole Shareholder, here represented by Me Toinon Hoss, prenamed, thereupon subscribed to the New Shares for the Subscription Price so that the Sole Shareholder holds all eighty-five million eight hundred fifty thousand two hundred (85,850,200) shares in the Company.

Evidence of the payment thereof was shown to the notary.

It is resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the New Shares to the share capital, an amount of eight hundred fifty-eight thousand five hundred and two Euro (\leq 858,502) to the legal reserve and an amount of seventy six million four hundred six thousand six hundred seventy-eight Euro (\leq 76,406,678) to the freely distributable share premium.

Second resolution

It is resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to provide for the change in nominal value and split, capital increase and issue of shares to read as set forth in the agenda.



Third resolution

It is resolved to appoint PricewaterhouseCoopers S.àr.l. with registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg as approved statutory auditor (Réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period ending on the date of the annual general meeting held in 2011 subject to the articles of association of the Company.

There being no further item on the agenda, the decision of the sole shareholder was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 6.500,-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the sole shareholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-huitième jour du mois de juin.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu

Diacine, une société anonyme ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.321 (l' «Actionnaire Unique»), étant l'actionnaire unique de «Diacine Investments» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, constituée le 9 juin 2010 suivant un acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, notaire résidant à Luxembourg, non encore publié au Mémorial, représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 28 juin 2010 (qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement).

L'Actionnaire Unique a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- 1. L'Actionnaire Unique détient toutes les trente et un mille (31.000) actions émises dans la Société.
- 2. L'Actionnaire Unique prend par la présente des décisions sur les points suivants:
- (A) réduction de la valeur nominale des actions de la Société de son montant actuel de un (1) euro à dix euros cent (€ 0,10) et en divisant chaque action de la Société en dix (10) actions, de sorte que le capital social émis de la Société soit représenté par trois cent dix mille (310.000) parts sociales et émission des parts sociales résultant de la division;
- (B) augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (€ 31.000) à huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille et vingt euros (€ 8.585.020) par l'émission de quatre-vingt-cinq millions cinq cent quarante mille deux cents (85.540.200) actions d'une valeur nominale de dix euro cents (€0,10) chacune (les «Nouvelles Actions») pour un prix total de souscription de quatre-vingt-cinq millions huit cent dix-neuf mille deux cents euros (€85.819.200) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Actions par l'Actionnaire Unique; paiement du Prix de Souscription par l'Actionnaire Unique en numéraire d'un montant de quatre-vingt-cinq millions huit cent dix-neuf mille deux cents euros (€ 85.819.200); allocation de la valeur nominale des Nouvelles Actions au capital social de la Société, un montant de huit cent cinquante-huit mille cinq cent et deux euros (€ 858.502) à la réserve légale et un montant de soixante-seize millions quatre cent et six mille six cent soixante-dix-huit euros (€76.406.678) à la réserve librement distribuable;
- modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour prévoir la réduction de la valeur nominale des Actions ainsi que leur division, l'augmentation de capital et l'émission d'actions tel qu'indiqué ci-après:

Art. 5. Capital social.

- 5.1 La Société a un capital social émis de huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille et vingt euros (€ 8.585.020) représenté par un total de quatre-vingt-cinq millions huit cent cinquante mille deux cents (85.850.200) d'Actions entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale de dix euros cent (€ 0,10) ayant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.
- Nomination de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social a 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise agréé de la société pour une durée prenant fin à la date de l'assemblée générale à tenir en 2011 suivant les statuts de la Société.

A la suite de quoi, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de réduire la valeur nominale des actions de la Société de son montant actuel de un (1) euro à dix euros cent (€ 0,10) et de diviser chaque action de la Société en dix (10) actions, de sorte que le capital social émis de la Société soit représenté par trois cent dix mille (310.000) parts sociales et émission des parts sociales résultant de la division.



Il est ensuite décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (€ 31.000) à huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille et vingt euros (€ 8.585.020) par l'émission de quatre-vingt-cinq millions cinq cent quarante mille deux cents (85.540.200) actions d'une valeur nominale de dix euro cents (€0,10) chacune pour un prix total de souscription de quatre-vingt-cinq millions huit cent dix-neuf mille deux cents euros (€85.819.200).

L'Actionnaire Unique, représenté par Me Toinon Hoss, précitée, à la suite de quoi souscrit aux Nouvelles Actions au Prix de souscription de sorte que l'Actionnaire Unique détient toutes les quatre-vingt-cinq millions huit cent cinquante mille deux cents (85.850.200) actions dans la Société.

La preuve dudit paiement a été produite au notaire.

Il est décidé d'allouer un montant de huit cent cinquante-huit mille cinq cents et deux euros (€ 858.502) à la réserve légale et un montant de soixante-seize millions quatre cent et six mille six cent soixante-dix-huit euros (€76.406.678) à la réserve librement distribuable.

Deuxième résolution

Il est décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour prévoir la réduction de la valeur nominale des Actions ainsi que leur division, l'augmentation de capital et l'émission d'actions tel qu'indiqué dans l'agenda.

Troisième résolution

Il est décidé de nommer PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social a 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise agréé de la société pour une durée prenant fin à la date de l'assemblée générale à tenir en 2011 suivant les statuts de la Société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision de l'associé unique a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 6.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte le représentant de l'associé unique a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30133. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010103609/154.

(100116200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Kikwit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 79.997.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A. Boîte Postale 1307 L-1013 Luxembourg Signature

Référence de publication: 2010103261/15.

(100115581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Les Jardins de Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 134.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Les Jardins de Luxembourg S.A.

BNPP Reim Lux S.A.

Arnaud SCHREIBER / Benoît LEJEUNE

Délégué à la gestion journalière / Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2010103270/13.

(100116047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

La Coiffe II s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 2, Waldbriedemeserstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 53.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010103272/13.

(100115757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Lorlev Megalift, Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 11, Waïstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 140.120.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire TG EXPERTS S.A.

Zone industrielle ZARE ilot ouest

L-4384 Ehlerange

Signature

Référence de publication: 2010103285/13.

(100116022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Les Jardins du Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 345, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.541.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103279/15.

(100115573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



LEV S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 298, Val Sainte Croix. R.C.S. Luxembourg B 96.439.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103281/15.

(100115572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Lux'Nature S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 143B, route de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 120.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010103289/13.

(100115760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

NF Lux Buildings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 146.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NF LUX BUILDINGS S.A.

Signature

Référence de publication: 2010103325/11.

(100116005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Luxembourg Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 20.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103293/10.

(100115829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Luxlev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 11, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 60.493.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Fiduciaire TG EXPERTS S.A.

Zone industrielle ZARE ilot ouest
L-4384 Ehlerange
Signature

Référence de publication: 2010103295/13.

(100116026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Moda In Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4239 Esch-sur-Alzette, 7, place Norbert Metz. R.C.S. Luxembourg B 145.480.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire TG EXPERTS S.A.

Zone Industrielle ZARE ilot ouest
L-4384 Ehlerange
Signature

Référence de publication: 2010103318/13.

(100116036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Telimir Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.533.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 19 mai 2010

- 1. La société anonyme MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de son mandat de gérant A.
- 2. M. Cédric CARNOYE, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 14 septembre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.
- 3. Le siège social a été transféré de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TELIMIR HOLDING S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010103999/18.

(100116284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

Morganite Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 7.776.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010103319/9.

(100115826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

NFM Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 47.909.

Constituée par-devant Me Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 juin 1994, acte publié au Mémorial C no 398 du 15 octobre 1994, modifiée par-devant Me Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C no 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 26 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C no 519 du 3 avril 2002.



Le bilan au 31 décembre 2009 (en version abrégée), a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NFM TRADING S.A.

Claude Bever

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010103326/17.

(100115990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Nouvelle Carrosserie Schintgen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6182 Gonderange, 3, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 108.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

L-2530 LUXEMBOURG

4. RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010103331/13.

(100115735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Parfumerie Royal Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 24, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 38.920.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103338/15.

(100115571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

PBG Concept, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 49.228.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103340/15.

(100115567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Bellweather, Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone ZARE Ouest. R.C.S. Luxembourg B 100.419.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire TG EXPERTS S.A.

Zone industrielle ZARE ilot ouest
L-4384 Ehlerange
Signature

Référence de publication: 2010103333/13.

(100116029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Praetor SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 101.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Pour PRAETOR SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Marc-André BECHET / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010103345/15.

(100115763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Quilvest European Partners SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 113.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103349/11.

(100115885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Pro-Sun GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 32, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 30.563.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010103347/15.

(100115565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.



Quilmes Industrial (QUINSA), Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 32.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103348/10.

(100115894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

QS Geo Pep S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 135.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103350/11.

(100115889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

W2007/W2008 Ourse Holding A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.894.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1 er juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Marcus Vennekens comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1 er juin 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 1 ^{er} juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Bottereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB EC4A 2BB London, Royaume-Uni
- La nomination avec effet immédiat au 1 ^{er} juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1 er juin 2010, composé comme suit:

- Gerard MEIJSSEN
- Véronique MENARD
- Christophe CAHUZAC
- Maxime NINO
- Michael FURTH

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2010104184/25.

(100116035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

W2007/W2008 Ourse Holding B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.892.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1 er juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Marcus Vennekens comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1 er juin 2010.



- La nomination avec effet immédiat au 1 er juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Bottereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB - EC4A 2BB London, Royaume-Uni
- La nomination avec effet immédiat au 1 er juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1 er juin 2010, composé comme suit:

- Gérard MEIJSSEN
- Véronique MENARD
- Christophe CAHUZAC
- Maxime NINO
- Michael FURTH

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2010104185/25.

(100116032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Cobfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 84.685.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010

Messieurs Camille Cigrang, Freddy Bracke, Michael Gray, Clement Costers et la société COBELFRET S.A. (avec comme représentant permanent M. Alexis Vermast) sont renommés administrateurs.

- M. Alexis Vermast a comme nouvelle adresse 29, rue Nicolas Margue L-4979 Fingig.
- M. Michel Jadot, Ingénieur commercial et de gestion, demeurant 103, avenue de la Faiëncerie L-1511 Luxembourg, est nommé administrateur.

La gestion journalière est toujours confiée à M. Freddy Bracke.

La société BDO Audit, Réviseur d'entreprises agréé, R.C.S. Luxembourg B147570, ayant son siège social L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle est nommée réviseur aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2011.

CERTIFIE CONFORME

F. Bracke

Administrateur-délégué

NOVOPAR S.A.

55-57, rue de Merl

L-2146 LUXEMBOURG

Nous avons l'honneur de vous prier d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura lieu au siège social de la société le 10 juin 2010 à 11 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux comptes et du Réviseur aux comptes
- 2. Approbation du Bilan et du Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2009 affectation du résultat.
- 3. Décharge aux Administrateurs, au commissaire aux comptes et au réviseur pour l'exercice écoulé.
- 4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Vous trouverez en annexe une procuration vous permettant de vous faire représenter à cette Assemblée.

Luxembourg, le 3 juin 2010.

F. Bracke

Administrateur-délégué

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Procuration

La soussignée NOVOPAR S.A.

domiciliée à rue de Merl, 55-57 L-2146 Luxembourg

propriétaire de 31.499 (trente-et-un mille quatre cent nonante-neuf) Actions de la société anonyme de droit luxembourgeois

- COBFIN S.A. -

ayant son siège social à

L-2146 LUXEMBOURG, rue de Merl, 55-57

donne par la présente pouvoir à

- à l'effet de la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de ladite société, convoquée le 10 juin 2010 à 11 heures à son siège social avec l'ordre du jour ci-après:
 - 1. Rapports du Conseil d'Administration, et du Commissaire aux comptes et du Réviseur aux comptes.
 - 2. Approbation du Bilan et du Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2009 affectation du résultat
 - 3. Décharge aux Administrateurs, au commissaire comptes et au réviseur pour l'exercice écoulé.
 - 4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
 - 5. Nominations statutaires
 - 6. Divers

ainsi qu'à toutes les assemblées générales qui seraient convoquées ultérieurement, avec le même ordre du jour, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes sur tous les objets portés à l'ordre du jour, faire toutes déclarations, et en général faire le nécessaire, le mandat promettant ratification.

Pour NOVOPAR S.A.

F. Bracke / M. Jadot

Administrateur / Administrateur

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2010

Liste de présence				
Actionnaires	Actions	Votes	Mandataire	Signatures
NOVOPAR S.A	31. 4 99	31. 4 99	Freddy Bracke	
			Administrateur	
			Michel Jadot	
			Administrateur	
TOTAL	31.499	31.499		
M. Jadot / J. Adriaens / F. Bracke				

Le Scrutateur / Le Secrétaire / Le Président,

Référence de publication: 2010103589/69.

(100116247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2010.

W2007/W2008 Ourse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.396,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.954.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1 er juin 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Marcus Vennekens comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1 er juin 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 1 ^{er} juin 2010 de Véronique Menard, née à Le Loroux-Bottereau (France) le 2 octobre 1973, et résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB EC4A 2BB London, Royaume-Uni
- La nomination avec effet immédiat au 1 ^{er} juin 2010 de Maxime Nino, né à Arlon (Belgique) le 13 décembre 1983, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1 er juin 2010, composé comme suit:

- Gérard MEIISSEN
- Véronique MENARD
- Christophe CAHUZAC



- Maxime NINO
- Michael FURTH

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2010104186/25.

(100116039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Batitout S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 154.624.

STATUTS

L'an deux mille dix, le six juillet.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

La société ELODEE S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy,

ici représentée par Monsieur Ali KIZILKILIC, administrateur-délégué, demeurant à F-54350 Mont-Saint-Martin, 10, boulevard du 8 mai 1945, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer.

Art. 1 er . Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

BATITOUT S.A.

- **Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.
 - Art. 3. Le siège social est établi à Esch/Alzette.
- **Art. 4.** La société a pour objet la maçonnerie en général, la rénovation de façades, la construction, le terrassement, l'agencement immobilier, l'achat et la vente de matériel, ainsi que la négociation en biens.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

- **Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.
- **Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.



Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

- **Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.
- Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.
 - Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
 - Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

S'il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

La société ELODEE S.A., prénommée, CENT ACTIONS	100
TOTAL: CENT ACTIONS	100

Ces actions ont été libérées à concurrence de vingt cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (€ 7.750.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à MILLE CENT EUROS (€ 1.100,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant l'actionnaire unique, se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Carlos Alberto COSTA NUNES, administrateur, né à Brandoa-Amadora (Portugal), le 17 juillet 1970, demeurant à F-54650 Saulnes, 25, route de Longwy.
- b) Monsieur Mario DE SOUSA PALMA FERNANDES, administrateur, né à Almada (Portugal), le 28 juin 1968, demeurant à F-54650 Saulnes, 25, route de Longwy.
- c) Monsieur Ali KIZILKILIC, né à Yukari Piribeyli (Turquie), le 4 juin 1968, demeurant à F-54350 Mont-Saint-Martin, 10, boulevard du 8 mai 1945.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.



Est nommée commissaire aux comptes:

La société FIDUCIAIRE C.G.S. S. à r.l., établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg B 52.338.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2016.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Réunion du Conseil d'Administration

Monsieur Ali KIZILKILIC, prénommé, ici présent et Monsieur Carlos Alberto COSTA NUNES, prénommé et Monsieur Mario DE SOUSA PALMA FERNANDES, prénommé, ici représenté par Monsieur Ali KIZILKILIC, prénommé, agissant en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées annexées au présent acte, se considérant comme réunis en Conseil, ont pris à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Ali KIZILKILIC, prénommé, est nommé administrateur-délégué.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2016.

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous Notaire le présent acte. Signé: Kizilkilic, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 8 juillet 2010. Relation: EAC/2010/8200. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010105448/121.

(100119091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2010.

Façades-Tomas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 6, Speltzegaass.

R.C.S. Luxembourg B 107.928.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010103196/10.

(100115921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Fortis Direct Real Estate Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 99.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORTIS DIRECT REAL ESTATE MANAGEMENT S.A.

BNPP Reim Lux S.A.

Benoît LEJEUNE / Arnaud SCHREIBER

Délégué à la gestion journalière / Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2010103195/13.

(100116043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck